

Augmenter son revenu de retraite tout en préservant son capital



Vous avez travaillé fort toute votre vie pour épargner en vue de la retraite. Vous voulez maintenant maximiser votre revenu de retraite net et laisser votre capital intact pour la génération suivante.

Investir dans des placements à revenu fixe, comme des certificats de placement garanti (CPG), des dépôts à terme, des obligations ou des comptes bancaires, n'est pas la seule option à votre disposition. S'ils offrent des rendements prudents stables, ils sont entièrement imposables. Y a-t-il une autre solution?

La solution de rente assurée personnelle

La solution combine l'achat d'une police d'assurance vie de BMO Assurance et d'une rente viagère prescrite d'un autre assureur.

ÉTAPE

1

Souscrire une police d'assurance vie de BMO Assurance.

ÉTAPE

2

Acheter une rente viagère au moyen de fonds non enregistrés auprès d'un autre assureur. La rente viagère offre un revenu garanti pour le reste de votre vie.

Comme l'impôt n'est payable que sur une partie du revenu qui est composée d'intérêts, le rendement net de la rente peut être supérieur à celui d'autres placements à intérêt garanti.

ÉTAPE

3

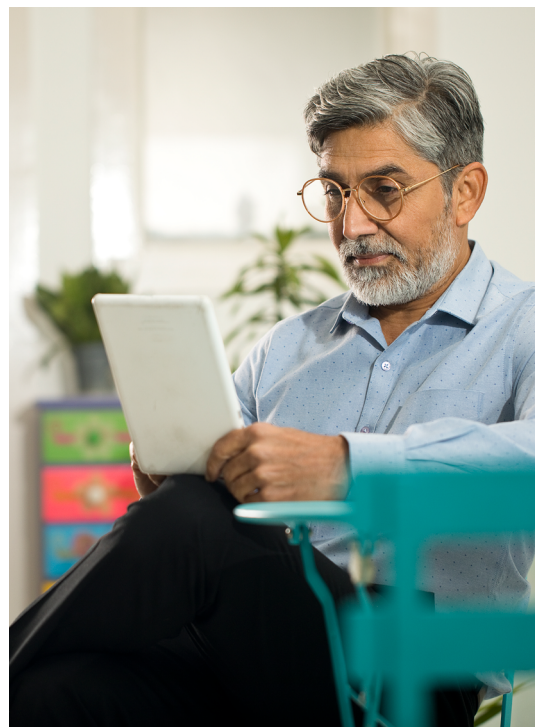
Utiliser une partie du revenu de rente pour payer les primes de la police d'assurance vie. Dans le cas d'une police d'assurance vie universelle à prime unique, utiliser le dépôt unique requis pour financer la police d'assurance, puis acheter une rente viagère avec le solde du capital investi.

Au décès, le produit de l'assurance est versé directement à vos bénéficiaires désignés en franchise d'impôt (et possiblement exonéré des frais d'homologation).

Est-ce la bonne solution pour moi?

La solution de rente assurée personnelle est conçue pour les personnes âgées de 60 à 80 ans en bonne santé qui recherchent un autre placement à faible risque offrant un rendement après impôt plus élevé.

- **Augmentation du revenu après impôt :** Revenu potentiellement plus élevé qu'un CPG traditionnel ou son équivalent.
- **Protection du patrimoine :** Un montant correspondant à votre placement initial est versé à vos bénéficiaires ou à votre succession à votre décès. Il n'y a aucuns frais de succession ou d'homologation.
- **Revenu imposable moins élevé :** L'utilisation d'une rente viagère prescrite réduit votre revenu imposable à déclarer. Vous paierez moins d'impôt sur votre revenu de rente, vous permettant de maximiser vos prestations gouvernementales.
- **Réduction du risque d'investissement :** Une rente viagère prescrite est entièrement garantie. Donc, aucun stress lié à la gestion de vos placements et aucune crainte d'épuiser votre revenu!



La solution de rente assurée personnelle en action

Richard (70 ans) profite de sa retraite après avoir travaillé et élevé une famille.

En tant que sage investisseur, Richard a travaillé fort pour constituer un bas de laine pour son avenir et il est prêt à en tirer parti pour financer son revenu de retraite.

Presque tous ses placements non enregistrés se trouvent maintenant dans des obligations et des certificats de placement garanti. Richard veut le meilleur des deux mondes pour générer un revenu de retraite net plus élevé tout en minimisant les risques liés à ses placements

Avec la solution de rente assurée personnelle, Richard peut accroître son revenu de retraite grâce à une rente immédiate à prime unique et à une police d'assurance vie universelle de BMO Assurance.



Rente assurée personnelle	Solution utilisant la Temporaire à 100 ans	Solution utilisant l'assurance vie universelle	Revenu de placement imposable (5 %)
Capital investi	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Partie du capital utilisée pour l'achat d'une rente	500 000 \$	215 875 \$ ¹	0 \$
Revenu annuel	40 711 \$	17 284 \$	25 000 \$
Montant imposable	8 977 \$	3 583 \$	25 000 \$
Impôt à payer	4 489 \$	1 792 \$	12 500 \$
Liquidités avant la prime d'assurance vie	36 223 \$	15 492 \$	12 500 \$
Temporaire à 100 ans - Prime annuelle	21 614 \$	S. 0.	0 \$
Assurance vie universelle - Dépôt unique (avec compte auxiliaire)	S. 0.	284 125 \$ ¹	0 \$
Liquidités nettes annuelles	14 609 \$	15 492 \$	12 500 \$
Valeur nette de la succession	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Taux de rendement équivalent d'un CPG avant impôt	5,84 %	6,20 %	5,00 %

Hypothèses : homme non-fumeur de 70 ans, taux d'imposition marginal de 50 %. Le revenu réel de rente dépendra de l'âge, du sexe, de la cote d'assurabilité, des taux de rente actuels et de la somme investie. Source : Cannex (soumission de rente viagère prescrite fondée sur les taux en date du 24 octobre 2023).

- Le revenu à vie de Richard est considérablement amélioré.
- Le traitement fiscal privilégié offre à Richard un montant très bas et nivelé de revenu à déclarer aux fins de l'impôt.
- Avec la solution Temporaire à 100 ans, les liquidités nettes annuelles de Richard augmentent de 16,87 %.
- Avec la solution d'assurance vie universelle, les liquidités nettes annuelles de Richard augmentent de 23,94 %.



En règle générale, les placements dans un CPG produisent un revenu moins élevé, qui est entièrement imposable. Vous devrez peut-être encaisser en partie votre placement du capital pour obtenir un revenu plus élevé, ce qui laissera moins d'argent à vos bénéficiaires.

Communiquez avec nous

Votre conseiller en assurance peut vous aider à en savoir plus sur la façon dont la solution de rente assurée personnelle peut vous convenir.



BMO Société d'assurance-vie

60, rue Yonge
Toronto (Ontario) M5E 1H5



1-877-742-5244



En savoir plus [bmoassurance.com](https://www.bmoassurance.com)



¹ Richard effectue un dépôt unique (284 125 \$) dans une police d'assurance vie universelle de la Gamme Dimension Prospérité de BMO Assurance assortie d'un compte à intérêt garanti (CIG) de 30 ans à un taux de 3 %. Il achète ensuite une rente de revenu à prime unique pour 215 875 \$ (le solde du capital investi) auprès d'un assureur différent. Grâce à cette stratégie, le compte auxiliaire suppose un taux d'imposition marginal sur les rendements. Source : La Vague 52.0.

Les renseignements que renferme le présent document sont offerts à des fins d'illustration et peuvent changer sans préavis. L'information contenue dans cette publication ne constitue qu'un résumé de nos produits et services. Veuillez vous reporter au contrat de police d'assurance approprié pour obtenir des précisions sur les modalités, les avantages, les garanties, les exclusions et les restrictions. La police qui a été émise a préséance. Chaque titulaire de police a une situation financière qui lui est propre. Il doit donc obtenir des conseils fiscaux, comptables, juridiques ou autres sur la structure de son assurance, et les suivre s'il les juge appropriés à sa situation particulière. BMO Société d'assurance-vie n'offre pas de tels conseils à ses titulaires de police ni aux conseillers en assurance.

Assureur : BMO Société d'assurance-vie